

Présidence**Vice-président CA**

Laurent YON

Direction Générale des services

Pascale LAINE-MONTELS

Affaire suivie par :

Marie BELLET

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr**Conseil d'administration - URN****28 octobre 2022****Délibération n°CA-2022-44**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 28 votants, dont 10 membres représentés.

Campagne d'emplois 2023

- Vu l'article L712-3 du code de l'éducation
- Vu la décision du conseil d'administration du 8 juillet 2022 validant la campagne d'emplois 2023 correspondant à 106 postes, soit 61 postes d'enseignants et enseignants chercheurs, 11 « BIATSS labos » et 34 « BIATSS supports ».
- Vu l'avis du comité technique du 13 octobre 2022

L'Université de Rouen Normandie propose de compléter la campagne d'emplois 2023-2024 en intégrant les postes suivants au titre de 2023 :

1 poste d'Ingénieur d'études à la DSI

Cette demande s'explique par le fait que plusieurs concours de catégorie A sont intervenus, au niveau national, après le vote de la campagne d'emplois à l'Université de Rouen Normandie. Il s'avère qu'un agent de catégorie A de la DSI est lauréat d'un concours d'IGR et va quitter l'URN en décembre 2022. De même, un autre poste de catégorie A risque d'être vacant pour des motifs personnels. Ces deux postes, l'un vacant et l'autre susceptible d'être vacant, conduisent l'Université à formuler cette proposition,

1 poste d'Ingénieur de recherche BAP A pour l'Unité Mixte de Service HeRacLeS

Ce poste n'a pu être proposé au moment du vote de la campagne d'emplois 2023 car l'Université et l'INSERM étaient alors en discussion sur la mutualisation des moyens au sein de l'unité mixte de services, et plus particulièrement sur les moyens consacrés à la mission bio-informatique. Les échanges entre ces deux entités ont acté les engagements de chacun au titre de 2023 : un poste d'IGR BAP A recruté par l'URN et des contrats d'apprentissage recrutés par l'INSERM.

2 postes de PR : 1 PR74 (profil STAPS : physiologie, myologie et contrôle moteur) et 1 PR 35 36 37

L'Université de Rouen Normandie a la possibilité de recruter des enseignants-chercheurs en se référant à l'article 46-1 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié. Ce type de recrutement est réservé aux maîtres de conférences et enseignants-chercheurs assimilés ayant achevé depuis moins de cinq ans, au 1er janvier de l'année du concours, un mandat de quatre ans en qualité de chef d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, de président ou de vice-président mentionné dans les statuts de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

L'Université de Rouen Normandie souhaite utiliser cette possibilité pour un recrutement en septembre 2023. Le profil de ce poste a été présenté et validé en CAC lors de la séance du 30 septembre dernier.

De même, l'Université peut recourir à l'article 51 du décret précédemment cité, et choisit au titre de la campagne 2023 de recruter un PR par la voie du concours par mutation. Le profil sera présenté lors d'un prochain CAC.

Approbation du complément de la campagne d'emplois 2023

Pour	19
Contre	9
Abstention	0
NPPV	0

Le conseil d'administration approuve le complément de la campagne d'emplois 2023-2024 intégrant les postes suivants au titre de 2023 :

- **1 poste d'Ingénieur d'études à la DSI**
- **1 poste d'Ingénieur de recherche BAP A pour l'Unité Mixte de service HeRacLeS**
- **2 postes de PR : 1 PR section 74 (profil STAPS : physiologie, myologie et contrôle moteur) et 1 PR sections 35 36 37**

Fait à Rouen, le 28 octobre 2022

Le Président de l'URN

Joël ALEXANDRE

